avait frappé acadain et terressé en un instant celui qui, hibr encere, majoré son âge, parainsait si jeune et si vert, et qu'aujourd' hui sons avons le pénible devoir de conduire à na dernière du montre.

2. C'est en 1869, et en qualité de lieutenant-ingénieur, rue Jules Deshourse entre au corps des meneurs-pomprire de Tourceire. Trente ans derant, il hui menerant, et ces trante autres frent une longue suite de dévourement à seu de la cervir de na chaege l'Elle est honorifique, cette charge mais elle est barfois bien pénible. Nous sommes contre des une grande ville ed les unines sont nombreuses et contre lus fréquents qui ailleurs. Aussi, le pourpier vigitant doit il toujours être es éveit, prêt à porter secours. Le nuit coumne le jour, dimanche ou fêta, on l'appelle, il faut partir auns souci des périls auxquels il va s'arposer.

3. Vous diraije tous les actes de dévouement, tous festinat de courage accomplis par notre regretté lieutenant l'Celà ne me serait pas possible.

3. Muie vous l'avez vu à l'œuvre comme moi, chern min. et avec moi vous pouves affirmer hautement qu'il a bien mérité de ses conctons qu'en et en 1861, pour réconvesance ses services, le gouvernement de la Republique lui décerna une médaitle d'argent. C'est en cetta au l'unive de MM. Bayart-Parent. Plans damille, le Conseil rounieire de MM. Bayart-Parent. Plans damille, le Conseil rounieire de la republier de la r

vongue carriers posses
Tourreing
Tou

Puis, M. lo docteur Fischaux, président de la section touqueunoise des «Sauveteurs du Nord» sest exprimé sinsi:

exprimé ainsi:

a Messieurs,
a An nom des Sauveteurs du Nord, nous remplissons un devoir de bonne confraternité en adressant ici, devant cette nombresse sassistance d'amis dévoues, un derrier adieu à l'honnéte homme, au loyaf et conscioncieux industriel qui fut Jules Delshousse.

a Nous étions heureux et fiers de le compter dans norangs, antant que les Pompiers de marcher sous ses nordres, parce qu'il fut durant toute sa carrièra un courageux travailleur, un brave père de famille et un bon citoyen.

E jis de ses seuvres, il sut se créer lui-même sa destinée.
Laborieux et vaillant de sa giunese, il ent le bonheur de voir accroître ses ressources, le fruit de ses travaux à mesure que grantient sa famille et il put acquérir par son intelligence, per son travail et se persévérance, une très notable situation à la tête d'un acleier importance de

intelligance, per son travait et să pereverance, un tentulululul notable situation à la tôte d'un atelier important de construction.

« Père de famille, il sut comprendre l'importance de donner à ses nombreux sufants, avec une éducation chrètienne, le bienfait de l'instruction professionnelle.

» Patriote, il eut la noble ambition de se dévouer toujours, de se rendre utile à sa ville et à ses concitograms. Aussi voulut-il entrer su bataillou des Napeurs l'ompiers. Le ligne commandam Maequiller de la propulation de la concitor de la commandam Maequiller de la propulation de la constant de la commandam Maequiller de la propulation de la constant de la commandam Maequiller de la constant de la commandam Maequiller de la constant de la commandam de la commanda

volonté.

* Adien. Deinhousse, recese en neix ! *

* LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un domes inque de MM. Tiberglien fils, fabricants, rue de Paris, Heuri Delbecque, est tombé en portant une ensouple, dans sa chute, il a été attent au mollet gauche par l'ensouple. M. le docteur Bernard a prescrit dipurs de repos.

— Angèle Delmar, rattacheuse à la filature de MM.

val de dix jours.

— Jeudi, à sept heures du matin, à l'usine à gaz,
François Damette, plombier, est tombé et s'est fait
une entorse au pied droit. L'incapacité do travail sera

de huit jours.

— U nouvrier occupé au batteur, Octave Vilain, de la filature de coton de MM. Legrand et Cie, rue d'Austerlitz, a glissé et est tembe; il s'est blessé au médius droit. Une incapacité de travail de huit jours a été constatée par M. le docteur Bernard.

a cue constatee par M. le docteur Bernard.

APRES BOIRE. — Un ouvrier garrotteur, Louis
Lecourte, 25 aus, demeurant rue de l'Amidonnerie,
70, étant, tyre, a injurià l'agent de police et a opposé la plus vive résistance, quand il s'est agi de le
mener au poste: il sera poursuivi en police correctionalle.

tionnelle.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé poud 3,000 huitres; Marée, 100 kilos; Harengs,
LS70 kilos; Langoustes, 15 kilos; Pommes, 1.850
kilos; Poires, 175 kilos; Pommes de terre, 1.500
kilos; Carottes, 450 bottes; Légumes divers, 10 pa-

BEUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil nunicipel de Monvaux s'est reuni, en seince ordinaire, jeudi sorr, à huit heures quarante, sous la présidence de M. Vietor Vinent, maire, Dix huit conseillers sont présents. Sont absents : MM. Jules Delmasure, Louis Barca Jule Buncher, Dessauvages. M. Dekyver est étu secrédane de la sécince.

Révision de la liste electorale. — MM. Six Derain, Demission chargée de la tevision de la liste electorale.

Commission de la liste electorale en membres de cet. e Commission de la liste electorale.

Commission de la liste electorale en conseiller de la company de la liste electorale.

Commission de la liste electorale en membres de cet. e Commission de la liste electorale.

Entre de la company de la liste electorale en la company de la liste de lectorale en la company de la liste de la liste de la company de la liste de la company de la liste de la liste de la company de la liste de la company de la liste de la company de la liste de la liste

franca 98; la somme -révue au budget est de 1800 franca.

Mobilier scolaire. — M. le Maire : Le mobilier acolaire de l'école maternelle et de l'école de filse est trèe insufficant. Il est nécessaire de le fournir d'Estament. — devis s'élivà à 334 franca nour l'école maternelle et 889 franca pour l'école des filles; au total 1835 franca; M. le Maire fait remarquer que, pubqu'il a surte d'un achat spécial à la commanna. Il ve auraité lieu d'éliminer de l'édjudication tous les entreprenseurs non huaçais. — M. Le-mayère estime qu'on me devenit accepter comme soundissionaire que des habitants de Mouvaux. — M. Carlier croit que cette motion est inadmisable. Il insiste pour due tout étranger soit éliminé. L'arclauion de ceux qui ne jouisseant pas de la qualité de français est mise aux voix. Par quinne voix contre troix, la motion est votée. Assurance des édifices communaux. — M. le Maire informe le Conseil qu'il a remouvelé en deux fois les polless d'assurances pour les édifices communaux. Il y a douc deux avenants de 20 fr. 40 à payer. M. le Maire sjoute que le nouveau groupe scolaire a été assuré; le bâtiment a été assuré pour 60.00 france. — M. le Maire donne lecture d'entre la tuberque les contre la tuberqueles. — M. le Maire donne lecture

que le nouveau groupe scolaire a été assuré. le bătiment a été assuré pour 60.000 france.

Al carier formante le transcrette et le mobilier pour 3.500 france.

Con lettre de la Ligne du Nord courre la tuberculose, soilectant un subside. — Lecture est conné des statuts. — M. Carlier formule le désir que des informations soient prises nour sevoir si les communes sportent leur concours auront droit à des places au sanatorium. — Une somme de 25 france set votée.

Les engagés volontaires. — Lecture est donnée d'une demande de la société de protection des engagés volontaires. M. Decottimies s'informe du but de la société. Une somme de 10 france est votée.

Secours aux réservières. — A ce chapitre, une somme de 1.654 fr. 50 a été dépensée le crédit ne prévoit que 1.636 france ; il y a lieu de voter un supplément. Il fr. 50. A ce suiet, M. le Maire donne lecture d'une lettre reflectorale informant la commune au une somme de 135 france à été affectée à Mouvaux. — M. Demeyère émet le vœu que des réformes soient apportées au service militaire. — M. le Maire répond qu'on veut formuler le souluait que le service de deux ans sans distinction soit adopté et que les périodes d'acrecices soient supprimes. Arkintance médicale gratuité. — M. le Maire fait connaître les additions et radiations apportées à la liste de l'assistance médicale gratuité ; huit nqua ont été ajoutée et dix-sept retranchée.

Donation Houset. — M. le Maire donne lecture des clauses et conditions d'une parcelle de terrain destinne frais de donation.

Travaux du surarier des Francs. — M. le Maire donne la récettion définitive des travaux d'aqueduenge et de nuvage. Les aunestince de Messon et et le se parement 29.065 fr. 65.

Tous comptes déduits, il reate en caisse un excédent de nuvage. Le Conseil accepte les clauses et conditions d'une parcelle de terrain destinne frais de donation.

Travaux du surarier des Francs. — M. le Maire donne le travaux d'aqueduenge et de nuvage. Les conseil accepte les clauses et aconditions et un la nuura pas à intervenir dans le

Carlier appuie cette motion.
le Maire croit qu'il sera répondu à la demande par

un refus.

M. Carlier fait remarquer que les eaux potables sont accordées à un particulier dont la propriété est située hors du territoire de Tourcoing.

M. Carlier se plaint que le quartier des Francs est contaminé par les eaux impures des établissements Masurel, Tiber-hies et Lorthisis.

Tiber-hies et Lorthisis.

l'iberchien et Lorthiois.

A le Maire promet de renouveler la demande adressée sééfà aux villes de Roubaix-Tourcoing pour l'obtention des aux potables.

M. Demeyère émet le væu que la route départementale soit balayée. Ce service appartient à la ville de Tourcoing.

M. le Maire invité M. Demeyère à adresser une pétition des habitants du quartier des Francs au maire de Tourcoing.

coing.

Débit de tabac. — M. Messchaert émet le vœu qu'un débit de tabac soit installé au plus tôt au quartier des

Débit de tabac. — M. Messchaert émet le vœu qu'un débit de tabac soit installó au plus tôt au quartier des Francs.

M. le Maire répond que les formalités ont été remplies; les pièces sont à Paris. Il faut attendre.

Vieillards infirmes et indirents. — M. le Maire fait connaître trois vieillards infirmes et indigents susceptibles detre assistés à domicile.

Institut Pasteur. — Le Conseil municipal vote un crédida vingt-cinq franca Affecter à l'Institut Pasteur.

Demande de subvention. — M. le Maire donne lecture d'une lettre adressée par la société chorale e La Mouvalloise », sollicitant une augmentation de cent francs.

M. le Maire estime que cette société est virace, qu'il y a lieu de lui allouer ceut francs.

Les facteurs. — Les facteurs sollicitent un subside de cinquante francs. M. Decottignies demande que le chiffre soit porté à soixante-unize franca pour chaque facteur. Il fait, remarquer que ces humbles fouctionnaires sont trop peu payés. La surmentation du crédit proposée par M. Decottignies est adoptée.

M. Carlier établit une parallèle entre le receveur municipal et un facteur. Il y a, dit-il, dans notre République, bien des anomalies.

M. Decottignies. — Les gros fonctionnaires, citoyen Carlier, sont tous des réactionnaires qui minent la République.

Placement d'un incurable. — Un habitant de Mouvaux,

Carlier, sont tous des reactionnaires qui minent la Répu-lhime. Placement d'un incurable. — Un habitant de Mouvaux, incurable, sera placé dans un salle; la somme exigée est de 156 francs. — M. Millet émet, au sujet des tramways, le, deux vieux suivants; le l'entre de prier M. le Préfét de vouloir bleu Brisse pair de toute son influence auprès gener de Lelle à Tourcoing soient retenns au passage à niveau de la gare de La Madeleine pendant dix, quinze et viert minutes.

ivend de la gare de la savoure porti du dépôt de Marco « Le d'septembre, le transvay parti du dépôt de Marco « Le d'septembre, le transvay parti du dépôt de Marco Lille o' du matia a été reienu vingt minutes en allam Lille o' du matia a été reienu vingt minutes en allam Lille o' du matia a été reienu vingt minutes en la matia de la coltures ou traverse à plasieurs reprises le passage à « voltures out traverse à plasieurs reprises le passage à

à Lille et dix-sept minutes au retour. Peudant ce temps, les voitures out travers à plusieurs reprisse le passage à niveau.

Ces longs arcêtés qui sont certainement contraires aux règlements, ne peuvent être attribuée qu'à une extrème négligence dans le service de la vanc chargé d'ouvri les disouses ou à une mauvaise volonté de la part de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

**Le Conseil municipal transmet avec un avis tout à fait favorable, la juste reclamation des abonnés de Mouvaux aux tramways de Roubaix-Tourcoing. Il ne doute a traver trouve trou étendue la circ Compagnie des tramways et travers et traver et conseil monte de la circ Compagnie des tramways et la compagnie de tramways et la compagnie de tramways et rouve trou étendue la circ Compagnie de Tourcoing, elle reconvoirts que es Westelos. Lanox et Tourcoing, elle reconvoirts que es Westelos. Lanox et Tourcoing, elle reconvoirts que es Westelos d'un même coup l'autorisation de pouvoir se readre dans leur ville sans nayer un supplément.

**Le Conseil monicinal compte danc que la Compagnie voudra bien modifier l'article de la nouvelle convention en consciquence. Dour que la carje d'abonnement soit vafe buur secours aux enfants oui fiviquentent les écoles laiques; une distribution sersit faite de concert avec l'Association des anciens élèves.

M. Carlier. — Il faut proéque nos écoles laiques si combatitues mainteront par les gros honnets de la commune. Personne n'ignore un'on exerce une pression aux les parts aux enfant frequentent les écoles laiques mainteront par les gros honnets de la commune. Personne n'ignore un'on exerce une pression aux les parts aux en la carde de les combatitues mainteront par les gros honnets de la commune. Personne n'ignore un'on exerce une pression aux les parts aux en la carde de la commune. Personne n'ignore un'on exerce une pression aux les parts de la commune de la carde de la commune de l

libres. M. Decottimies émet le von qu'un patronage laïque noit établi à Monvaux. Des jeunes cens qui vont à l'école laïque la semaine, se rendent au patronage catholique le dimanche.

M. Chriter. — Les persite de ces jeunes gens sont in-conséquents ; la vealeur némager la chèrre et le choux. Nous ne réussiriens pas, cer nous n'evens pas l'inflièude d'influencer les consciences. M. Decotégnies demande que la question soit étudiée. La séance est levée à 10 heures 15.

M. Decottiquies demande que la question soir ettuice.

La séance et levée à 10 heures 15.

KARCQ-EN-BARCEUL

REUNION DE COMMISSION. — La Commission musicipale des finances s'est résnis, jeudi après-mili, pour examiner certaines questions qui execute sommises au Conseil municipal à la séance de samedi prochain.

REUNTON DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Bousbecque est invité à se réunir, di manche prochain, 25 novembre, à ona heures.

UN GRAVE ACCIDENT. — Dans la soirée de mercudi, vers huis heures, une vieille feame, Mme Dupteste tombée si malheureusement sur l'angle du poèle des cuintes qu'elle s'est fracturé trois oètes du côté gauche. M. le docteur Galissot, de Boncq, s'est empressé hui prodiquer des soins ; il lui a posse ou navorasil. L'état de la visille femme, vu son âge avancé, u'est pas sans inspirer de sérieuses inquiétudes à son entourage.

LILLE

UNE ADRESSE DE SYMPATHIE AU PRESIDENT KRUGER. — Le télégramme suivant a été adressé au président Krüger:

« Un groupe de voyageurs français, de vassage à Lille, a l'honneur d'adresser à M. le Président Krüger, à l'occasion de son débarquement sur le sol français, l'expression de son profond respect et de son admiration, pour le courage et l'énergie nu'il a montrés pour la défense et l'inférendance de sa noble - atrie et pour sa foi inébrailable dans la liberté. >
SOCIETE CENTRALE D'HORTICULTURE DU NORD. — La Société entrale d'horticulture du Nord a tenu dimanche dernier son assemblée générale mensuelle dans le vaste amphithéâtre de l'ancienne faculté des acionces, siège de la société. M. Drucy présidait, entouré de MM. O. Massart, vice-président ; Mulnart, secrétaire général, etc. Les questions préliminaires portées à lordre du jour épuisées, M. le président a présenté à l'auditoire le conférencier du jour, M. Berthe, professeur-adjont du la société.

contreneter du jour, in. Better, protesseur-aujour de la société. Le chrysanthème, méthode japonaise, a fait l'objet dune longue causerie très documentée qui a intéressé non seulement les apécialistes, mais aussi les amatours. Il a fait remarquer en quel honneur le chrysanthème est tenu au Japon, où il est l'objet de coires particuliors.

SOCIETIS INDUSTRIELLE. — La prochaine sónne du comité de la Filature et du Tissage aura lieu le vendredi 23 novembre, à cinq heures, au siège de la société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire. Ordre du jour: 1. Correspondance; 2. Nomination des commissions de concours; 3. Examen des reports de concours; 4. M. Cousin. — Echardonneuse Sonneville et Landriau; 5. Objets divers.

neville et Landriau; 5. Ubjets divers.

LA FETE PATRIOTIQUE DU 25 NOVEMBRE.

— M. le ministre de la guerre a bien voulu accepter la présidance d'honneur de la fête du 25 novembre, par laquelle la ville de Lille va célòrer sa décoration.

Le gouvernement isera représenté par M. le Préfet du Nord. De son côté, le comité de la « Betterave », dont le

De son côté, le comité de la « Béttorave», dont le siège est à Paris, ira déposer, ce jour-fis, une croix fieurie sur le socle de la statue de Lille, place de la Concorde. Le président, M. Jules de Guerne, proncera une courte allocution et M. Raphasi Duños, de la Comédie-Française, dira un sonnet d'à-propos, de M. Edouard Noël.

MARLAGE. — M. l'abbé Quignard, chanoine honoraire de Paris, curé de Saint-Louis d'Antin, a béni, mercredi, à Saint-François-de-Sales, le mariage de M. Robert Galoppe, avec Mile Jacqueline Augustin-Thierry, fille de M. Gilbert Augustin-Thierry, r'eminent romancier, et nièce de M. Edouard Agache, président de la Société industrielle du Nord.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE. — M. Brouillard, vicaire au Catoau, est transféré à Lille, (Saint-Etienne).

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL 23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix, Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbiliards de toutes classes, fourcon pour transports de corps en France et à l'Etranger, Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone.

Les amis et comnaissances de la famille D'HALLUIN-GIACUSET qui, par oubi, n'auraient pas requ de lettre de frire part du décès de Monsieur Gustave-Jean-Bautiste J HALLUIN-GROUSET, pieusement décédé à Roubair, le 20 novembre 1900, à l'âge de 52 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Egline, sont priés d'assister à la Messe de Convoi qui sera célèbrés le vendrezhi 25 courant, à neuf heures, et aux Couvoi et Service Solements qui auront lieu le samenéi 24 dudit mois à dit heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Matines et Laudes serons chantées le même jour, à trois heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 171.

POMPES FUNEBRES DESCHAMPS-BENOIST 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, téléphone. Magasin et fabrique de cercusuls en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger.

***** CARTES DE VISITES

La Librairie du Journal de Houbaix offin à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année:

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71 ****

CORRESPONDANCE Les articles publics dans celle partie du journai n'esgagen ni l'opinion ni taresponsabilité de la rédastion.

On nous écrit de Croix: Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

du Journal de Roubeix.

> Je lis, ce mastin, sous la rabrique : « Croix. Un brutal », le roisi des mauvais traitements inflirés à un chian.
Cette acane cet révoltante, mais une bien vire peut se voir
chaque semaine dans notre commune. Une malheureuse
mendiante, à moitié fdiote, pourraivie par une troupe de
méchants garnements, est bousculée, huée, frappée se converte de bons l'extre sent se renouvalle, malgré les réclamations des spectateurs indignés, depuis des mois. C'est
une houte pour notre époque qui se pique d'humanité et
de civilisation !

» Agréez, etc.

» Nemo. »

CONCERTS ET SPECTACLES

CONCERTS ET SPECTACLES

UNE SOLENNITE ARTISTIQUE À L'HIPPODROME LILLOIS. — Le cercle philanthronique ela Libertés
organise, pour le dimanche 25 novembre, à quatre heures,
à l'Hippodrouse Lillois, une grande matinée artistique Ri
a été asses heureux d'obtenir le concours de Mile Di
Minil, la brillante sociétaire de la Comédie Française,
dont le nom vaut à lui seul tout un prorramme; Muse
Taxil-liot, professeur de chant, dont le succès a été el
grand au concert douné, à l'Hippodrome, en févrire dernier; Mile Fontaneau, professeur au Conservatoire, la
célèbre virtuoes sur la harpe chromatique; MM. Albert
et Félix Vieuille, du théâtre national de l'Ouèra Comique;
l'a Union Chornals des Orphéonistes Lilloin »; de Raoui
Paumier, du théâtre national de l'Ouèra Comique;
l'a Union Chornals des Orphéonistes Lilloin »; de Raoui
Paumier, du théâtre national de l'Ouèra Comique;
l'a Union Chornals des Orphéonisque des vranda concerts
parisions, et de trois des meilleurs amateurs lillois : Mme
Decivre MM. Brincreve et Victor Dubois.

"THEATRE DE TOURCOINS. — Direction Alexandre
('ext dimanche prochain que la Tournée Alexandre viendra donner, dans la salle des fêtes de la Place Leverrier,
« Manon », l'euvre si délicate de Massenet. Nous l'avons
déjà dit. M. Alexandre s'est assuré le concours d'une
troupe absolument homogène, ce qui fait prévoir un très
garnd auccès pour cette représentation.

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction Louis Couvreur
Dimanche 25 novembre, (bureaux à 5 h. 1; 2, rideau à 6 h.) LES DEUX GOSSES

Grand drame à grand spectacle en deux parties, cinq actes et huit tableaux, de M. Pierre Decourcelle. Cette pièce, d'un intérêt si palpitant, sera montée avec la mise en scène tout à fait conforme à celle de Paris. Décors neuveaux. Cascade d'eau véritable, etc., etc. En résumé, la direction assure que cette pièce sera jouée comme elle ne l'a jamais été à Roubaix. Le spectacle sera serminé par L'Amour Mouillé, opérette en trois actes.

HIPPODROME DE ROUBAIX Dimanche 25 Novembre 1900 Représentation Extraordinaire

Avec le concoura de Mine Lefère. 1re chanteuse d'opérette, Mile Méha, 2e chanteuse d'opérette: M. Tricot, baryton; M. Tellet, téner; M. Darman, 1er comique et M. Tapie, comique marqué.

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Opératte en 3 actes et 4 tablesux,musione de R. Planquette M. Darman remplira le rôle de Gaspard qu'il a jout 200 fois au théâtre de Folice Dranatiques de Paris. Prix des Dlaces: loges, 4 fr.; pourtours, 2 fr. 50; pre-mières galleries, 1 fr. 75; deuxièmes galories, 0 fr. 60;

LA SAINTE-CÉCILE

ROUBAIX. — Fanfare Delattre. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés nar cette société, le dimandre 25, à onze heures et demie, à Notre-Dune, et le dimandre 2 décembre, à Saint-Martin, à la messe de midi: 1. « Les Trimvirs », par Baudonci; 2. Fantasine originale, par Turine ; 3. Ouverture de l' « Étoile du Nord », de Meyerbear.

nale, par Turine ; 5. Ouverture de l'« Etoile du Nord », de Meyerbeer.
— Choral Nadaud. — La ¬remière exécution de Saint-Cécile aura lieu le dimanche 25 novembre, à Saint-Martia, à la messe de midi. Voici le programme de cette audition « sub Tuum », chour, Bertimi; « Ave Maria », solo nar M. Minsart, Bax; « Arnus Dei », chour. Samie; « Gio-ria Patri », grand cheur. — I'orque sera teun par M.Gus-tave Mayer. La seconde exécution aura ileu le 16 de-cembre prochain, en l'église Sainte-Elisabeth, à la messe de midi.

cembre prochain, en l'église Sainte-Ehsabeth, à la messe de midi.

TOURCOING. — Sérvinades. — Dans la nuit de mercredi et la soirée de jeudi, suivant un usage déjà ancien ici, mais qui est peut-étre un peu tombé en désaétade, ont eu lieu à divers endroits de la ville des sérénades à l'occasion de la Sainte-Céelle. La musique municipale notamment s'est rendue successivement, jeudi vers 10 heures du soir, chez son chef, M. Grisey: non présidest, M. Paul Didry, et son vice-président, M. Griguenheim. Les musiciens étaient escortés de porte-fallots, ce qui donnait un aspect fort pittoresque au cortère. — C'est d'imanche prochain 25 novembre que la société chorale l'a Echn de la Frontière », exécutera en l'honneur de Sainte-Céclie, en la chapelle de la Marjère, à huit leures et demis, la messe Saint Louis, de Th. de la Rache, sons la direction de M. Jules viotal. à la fin de la messe, prince de la Margière, à huit leures et demis, la messe, retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes, retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes, retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes vetour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour a local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usage; aordis char les messes retour an local pour les souhaits d'usag

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE Audience du jeudi 22 novembre 1900 Présidence de M. Martin, vice-président

Présidence de M. Martin, vice-président

La tentative de vol

au château Isaac Holden à Croix

J.-B. Agemont, arrêté dans la soirée de dimanche dermier, a comparn à l'audience de jeudi, sous l'inculpation
de vol. Agemont est âge de 39 sus, il est brocanteur et demeure à Roubaix, rue du Tilleul, 299, à l'estaminet de la
c Grande Bouteille ».

On entend d'abord M. Alph. Lefebrre, jardinier du
histeau Isaac Holden, qui, dimanche dernier, vers sepiheures et demie du soir, estendant du brut d'une ils mais
son, alla se rendra compte de ce qui se passait. Dans le
corridor, il rencontra Agemont qui avait pénétré par le
branderie. « Que fais-tu la ! » lui demanda le jardinier de
et.... un pot de autie et il lui présonte. le vase es on question
qu'il offrait pour ouarante centimes. Agemont avous qu'il

avais ancalad à grillo pour péndèrer dans le jardin. M. Lebèvre d'. chercher une cerde par sa femma et igrotte.

4. Jeiles Pleaved, formier, cet le second témoin; le post de nuit lut appartennit, Agement Is ovire ches lui pendiane qu'on étale en train de traine de traine de traine de prison.

4. Vena aven pris ce pot ches M. Picavet le lui demande M. le Précident. — C. Oul, répond le prévenu, et je l'ai mie entre les mains de M. Lefebvrs.

5. En voulant le lui faire payer l'. — R. C'est tout clair, dit naivement Agement. — D. Qu'ètee-vous allé faire ches M. Lefebvrs l'. — P. En 'irai plus.

5. D. En voulant le lui faire payer l'. — R. Je n'irai plus, c'est tout ce que f'ai à dire.

M. Le Président — C. » u'irai plus.

5. En voulant le lui faire payer l'. — R. Je n'irai plus, c'est tout ce que f'ai à dire.

M. Le Président continue son intarrogatoire et Agement finit pac déclaure sue, s'il a voié, c'est e une maladie qu'il rithunel, semble-t-il, que J.-B. Agementale. Innie le condamment lui d'un mois de prison. Il ne peut ob l'air le sursis, ayant édjà été condamné il y a vinçt can. Aussibt que le jugement est prononcé, une femme — sana doute la femme oil a mère du prévenu, — cui se trouve au fond de la salle, dans l'espace réservé aux curieux, se met à sangloter, et, d'un ton moité furieux, moité pleintif, s'écrie « Est-il possible de condamne un fou c'est senore miant si on condamne un fou la huitaine l', s'écie « Est-il possible de condamne un fou c'est senore miant si on condamne un fou la huitaine l', s'écie « Est-il possible de condamne un fou c'est senore miant si on condamne un fou la huitaine l', s'écie « Est-il possible de condamne un fou c'est senore miant si on condamne un fou la huitaine l', s'écie « Est-il possible de condamne en fou de la selle s'est de la selle s'est

il a'entend infliger six mois de prison.

VOL DE PLOMB. — Julea Vangheluwe, 26 ans, terrassier, à l'ourcoing, rue de Neuville, a été pris en fiserant délit de vol samedi dernier, au moment où il se préparait à emporter cinquante kioga de tuyaux de plomb au préjudice de M. Masquiller, entrepreneur, dans ra briquetrie de la rue des Bonnets. Pour tentative de vol et pour vagabandage, deux mois de prison à Julea Vangheluwe, LOCATAIRE PEU COMMODE. — Julien Foucke, journalier, demeurant chez M. François Claus, rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix, restra dinanche soir en complet état d'ivresse; et, comme Senarrelle qui voulait que, quand il était saoul et çai, tont le monde fut content et replet dans au mison, il se mit à faire un tapage infernal; an loceur le pris de hisser dormir le monde en prix. Il accueillit à coupa de noing et de pied ces observations. M. Claug fut renversé et se fit contre un meuble une assas grave blessure. Julien Foucke est condamné à six jours de la contrata de le condamné à six jours de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la condamné à six jours de la contrata de la condamné de la co

grave blessure, Junea Pubeau C.
de prison.
EN RENTRANT DU SERVICE. — Jules Dejaegher,
EN RENTRANT DU Gemeurant à Tourcoing, rue Saint24 ans, rattacheur, demeurant à Tourcoing, rue Saint-FN RENTRANT DU SERVICE. — Jules Dejaccher, 24 ans, rattacheur, demenrant à Tourcoing, rue Saint-Louis, était rentré du service le 27 sentembre; il alla dans la nuit, faire un tour au Bijus-concert. Li, à propos du pautalon de treillis, il se prit de querellé avec un boulanger. Louis Lepers, denuait rue de la Latte, et seus deux en vinrent aux modinant rue de la Latte, et seus deux en vinrent aux modinant rue de la Latte, et seus deux en vinrent aux modinant rue defendu par Mº Roche, a le crainfre de perdre le berrit pour une condamne de la reinte deux en vinrent en la Petit de la reinte de la reinte de la latte de la reinte de la latte de la reinte de la reinte de la reinte de la reinte de la latte de la reinte de la reinte

out east tyre, sontend inniger vingt-cinq france damende avec cursis.

EN ALLANT ECOUTER LA MUSIQUE, sur a Grande-Place de Roubnix, deux jeunes filles qui, depuis longtamia, as diaputatient, renouvelerent leur dispute; l'une d'elles, Elécnore Bencart, 17 ans, doubleuse, rue de Moscou, soufficta l'autre. Adolphine Derraux, soigneuse, rue de l'Amirul-Courbet, et la tira par les cheveux; le frère de la première, Arthur Beuscart, 25 ans, ruttacheur, vint à la reacousse. Seise france d'amende à Elécnore Beuscart, vingt-cinq francs à Arthur Beuscart, tous deux avec cursis.

Elécorore Beuscart, vingt-cinq frances à Arthur Beuscart, tous deux avec aursis.

ENCORE UNE BATAILLE DE DAMES — Encore deux ieunes filles qui se battent. le 14 septembre, dans la rus de la Gare, à Comines; Malvina Pannecowke. 20 an-, fileuse, bouacula à coups de poing Céline Leville, 17 ans, bobineuse, rue du Moulin. Coût : vingt-cinq francs d'amende avec sursis.

POUR AVOIR PRIS DES DRAPS une Mus. Hor.

amende avec sursis.
POUR AVOIR PRIS DES DRAPS que Mme Hortause Vandebrouck, enburetière, rue du Virolois, à Tour-coine, avait unis accher dans non jardin, J-B. Deeasu-vage est condamné, par difant, à deux mais de prison. AFFAIRES DIVERESS. — Philomèse Olivier, feamme Dubos, soigneuse, à Roubaix, a été condamnée, prur adul-tère. ¬r défaut, dans le courant de l'année : elle a fait opposition et sou mari, -ui, depuis, a été cui le Verore,

FEUILLETON DU 24 NOVEMBRE 1900 Nº 122

LES DEUX GOSSES PIERRE DECOURCELLE

TRAIT-D'UNION IX

Sur la piste

Mais elle!
Une faible femme !...
Dame ! tant pis ! Le cas était trop sérieux. On risquait trop à mentir.
Mieux valait donc dire la vérité... ou à peu près...
— Comment cet enfant est-il entre vos mains ?
avait repris Ramon.
— Mon Dieu ! monsieur, répondit-elle, c'est bien simple... Il y a huit ou neuf ans... je ne me rapelle pas au juste la date, nous avons recueilli ce gamin que sa famille avait abandonné...
— On oels ?... interroges Ramon, comprimant les bettements de son cours.

— Un ceis ... interroges transon, compriment se bettements de son cour.

— Où P... Laisses-moi me souvenir... C'était...

— A Boulogue, peut-être ?

— Il sait tout, pessa Zéphyrine. Comme j'ai bien fair de ne pac essayer de le fourer dedans.

Et elle reprit, d'une voix qu'elle efforçait de faire

insinunțte:

— Yoma croyes, morfaieur l'agent, c'est possible l...
En effet, oui... peut-être était-ce à Boulogne l... Mais je s'affirme rien. En tout caa, je vous assure que nous g'ayons sucoun tort... La justice n's rien à nous repro-

vainement poursuivi !...
Il se trouvait... ou du moins il allait enfin se trouver
a face de celui qu'il avait si longtemps appelé son enfant...
Il continua, essayant de prendre un air indifférent:

— Madame, rassurez-rous. Je n'ai l'intention de
rous causer alicun désagrément au sujet de cet en-fant... Voici l'affaire i Une famille riche m'a chargé de

trouver, pour l'adopter peut-être... un enfant anne parents... Le hasard m'a appris l'histoire de celui dont nous parlons, c'est ce qui m'a conduit vers vous.

— Oui, monsieur l'agent, je vous comprende bien...
Et, dans un suprême effort de volonté pour ne point laisser apercevoir l'émotion poignante qui l'étreignait au cour.

au cœur:

— Puis-je voir cet enfant ? ajouta-t-il.

— Puis-je voir cet en moment, répondit vivement
Z-phyrine, sentant tout à coup que, pour la suite de
l'entretien, il importait que la Limace acul décidât, et
qu'elle n'était pas de taille à continuer la conversation
avec sou interlocuteur.

— Où actil ?

— Ah I deme I monsieur, nous l'aimons bien 'I Mais mon homme vous répondra mieux que je ne pourrais le faire.

— On payerait ce qui serait utile...

— Cela va sans dire, monsieur l'agent... Mais mot, je ne suis qu'une femme, je ne peux rien décider... Il faudrait que vous causies avec mon époux...

— Il sera lei ce soir ?

— Je ne crois pas, monsieur... Il est... à la campagne... Il est remouleur de son état... Le travail ne

va pas fort dans le moment... il faut qu'il fasse là ban-lieue... Si monsieur l'agent voulait revenir demain soir, je l'aurais prévenu, et il attendrait... Ramon comprit qu'il n'y avait pas à insister et qu'il n'obtiendrait plus rien de cette femme. — Je serait ioi demain soir à huit heures, dit-il en ce retirant. Claudinet avait jugé bon de ne pas se montrer pen-dent tout le temps de cette convergention.

ant tout le temps de cette conversation

Si on le soupconnait d'avoir amené cans la cturne » un «roussin », c'était un cas à le faire rosser d'impor-tance, et il s'était prudemment dérobé aux coupe, occupé dans la rue à décharger as charrette. C'est alors qu'il vit apparaître sur le seuil de la porte Zéphyrine coompagnant Ramon jusqu'à la rue Poussée par la cariosité et le besoin de donner le plus de renseignements possible, élle suivit Montlaer qui s'éloignait chancelant sous les émotions qui ter

uraient son ceur. Elle le vit gagner le boulevard de la Glacière sa etourner la tête, héler une vesture qui s'éloigna ra

doment.

— Cea sacrés mouchards l... pensait-elle. On no sait jamain ce qu'ils veulent au juste... Vous coffrer ot vous forcer à jaspiner ? Heureusenant La Linace es maini l... Et Pancade donc f... B. ne faut pas leur et remontrer l... S'il y a quelque mauvais coup à parer

remontrer [... S'il y a quaique mauvas coup a parer, ils v'en chargerest...

Ramon, dans le fiacra qui l'emportait, veulut penser à l'évènement qui allait changer as vie.

Cola lui fut impossible.

Il ne pouvalt que répéter presque machinalement, inconsciemment, le mem de l'enfant retrouvé enfin.

Une-jois inéense ét aussi une angoisse pleine re remordes en songeant au passé, une crainte instinctive de l'avenir, l'étreignament à la fois.

Il ne rentra pas à l'hôtel; il alla à son cercle, où il | dina.
Il essaya même de jouer, pour oublier les vingt-quatre heures d'attente qu' l avait à supporter.
Au bout d'un instant, il jeta les cartes ; il ne dis-

Il sortit et erra le long des boulevards, à travers les rues; puis, sans qu'il se rendit compte du chemin par-

rues; puis, sans qu'il se rendit compte du chemin purcouru, il se trouva de retour a l'hôtel.

Il était trop profondément absorbé pour pouvoir
réfiéchir à quelque obose d'étranger à ses propres
préoccupations...

Il se coucha et essaya de dormir...

Le sommeil ne vint point; mais des rêves terribles
hantèrent son insomnie, rêves pendant lesquels tour à
tour il entendait une voix d'entant le maudire, puis
murmurer des paroles de pardon et de tendresse, et
aussi une mère qui, avec un accent plein de sanglots,
répétait son nom et celui de Fanfan.

Le jour commençait à peuhe à poindre que déjà il
était habillé et prêt à sortir.

Il ouvrit la petite porte particulière de son appartement et se trouva dans les rues encors désertes et
tout ensommeillées.

Il alla droit devant lui, marchant sans but...

Le hasard ?... Ou peut-être, pensait-il à part lui,
cet instinct fatal qui pousse tout erimined à retoursaer
sur le théstra de sen crime et qui forçait le justicier,
comme il s'appelait, à revoir les lieux cù il avait promonée às tragque sentence, ch il avait lui-même exécuté son juggement.

Il avait traversé le bois, et il se trouvait dans l'avenue du Paro-des-Prisons.

Elle portait un écribeau indiquant qu'elle était à

nue du Paro-des-Princes. La maison de jadis était en face de lui. Elle portait un écrifeau indiquant qu'elle était

louer et qu'il fallait, pour les renseignements, s'adreaser à la concierge.

Celle-ci, absorbée par les soins qu'elle donnait à un marmot de cinq à six mois suspendu au sein de sa mère, et séduite par la bonne mine et l'air distingué de Montlaur, lui offrit d'elle même les clefs de la maison, s'excusant de la liberté qu'elle prenait en le priant de la visiter sans elle. précédente continuait.

precessente continuait.

Il entra dans la chambre démoublée où s'était passée, près de huit ans suparannt, la terrible sonne.
Héjème était en face de lui, et aussi la courteuse de
Montlaur II tensit dans la main la fettre maudite.
Il touchait estte feaêtre par laquelle le misérable,
qu'il espérait eufin avoir retrouvé, avait pénétré dans
la maison.

le maison.

Il monte dans la chambre où reposait Fanfan quand il était allé l'arracher de son petit lit frais et blanc. En un mot, il récut de nouveau toutes les heures horribles de l'effroyable mit...

Il se revit, sur le seuil, là, contre la grille, regardant l'homme emportant l'enfant s'éloigner dans l'ombre... puis disparaître...

Combien de tempe resta-t-il ainsi obsédé par cette évocation du passé, il ne s'en rendit par compte.

Mais tout à coup, à bout de forces, éperdu, terriffé, poursuivi par des fantômes, il s'enfuit en criant :

— Pardon I... pardon !

- Pardon i... pardon i Après deux heures d'une course folle, une heriege frappa sea your.
Il était quatre heures du soir. Il n'avait rien pris depuis la veille.
Il entre dans un restaurant et se fit servir à dé.

Pierre Decourcelle. (A suivre).